



COMMISSION SITES ET ESPACES DE PRATIQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011

Il faut parler bien sûr des manches à air ! Tout le monde en a besoin, on n'en trouve jamais, et pourtant certains placards gardent encore des manches à air en parfait état... On ne parlera donc pas de l'achat, ni de l'envoi aux clubs, aux CDVL ou aux ligues... Coût financier mais aussi humain (donc financier) que la fédération supporte, puisque c'est un service rendu aux licenciés.

La fédération a décidé, fin 2011, de commander un stock pour deux ans, sur la base des sites existants. Par ailleurs, des contacts ont été pris pour s'engager dans une démarche de développement durable, avec du tissu recyclé, donc moins cher ?

Les balises météo « nouvelle génération » sont un succès, même s'il y a eu quelques problèmes techniques. La fédération a accepté de continuer de prendre en charge le coût des communications (données informatiques) des balises existantes et a mis en place un protocole pour les nouvelles installations sur le réseau fédéral pour un service rendu aux licenciés...

La fédération a participé financièrement à divers projets : réaménagement de sites (kite ou autres disciplines), étude de faisabilité socio-économique de projets vol libre, opérations foncières pour pérenniser un site...
Mais pas de nouveaux grands projets !

La gestion des sites n'apparaît pas si évidente : méconnaissance des échelons départementaux ou régionaux, pas de contact avec les services publics, incompréhension devant les dossiers à remplir pour obtenir des subventions...
Ces réflexions sont ressorties de la journée consacrée aux sites en octobre entre les membres de la commission, les RRS et les cadres fédéraux en charge des sites.

C'est pourquoi il a été décidé de fournir aux licenciés (et présidents de clubs) le maximum d'outils disponibles dans une base de données sur le site fédéral :

- refonte des règlements et conventions ;
- montage de dossier ;
- partage d'expériences ;
- liens avec nos partenaires ;
- autorités publiques ou associations avec lesquelles nous sommes en contact : écologistes, ministères, conseils généraux et régionaux, préfectures, personnes ressources...

Mais avant tout, parlons-nous !



Bref, mettre à la disposition de tous les moyens de pérenniser nos activités, tout en affirmant les valeurs de nos disciplines (nous sommes là pour ça), en s'appuyant sur un plan de développement des sites.

Nous aurions peut être pu ainsi éviter des fermetures de sites, en ouvrir d'autres ou rendre certains plus fonctionnels.

Finalement, 2011, une année pas aussi tranquille que ça, vu le nombre croissant de réunions (donc de déplacements), vu les décisions à prendre dans l'urgence, vu les financements en baisse, vu les décisions administratives sans cesse plus contraignantes.

Enfin le dossier « Parcs nationaux et vol libre » progresse plus lentement que l'on pouvait l'espérer, mais l'année 2011 a vu :

- la signature de l'arrêté et de la convention « vol libre » du Parc des Écrins ;
- la signature d'un arrêté et d'une convention pour le Parc de la Vanoise (avancée importante par rapport à la situation antérieure) ;
- la poursuite des discussions engagées avec les autres parcs nationaux (Mercantour, Cévennes, Pyrénées) et avec le futur Parc national des Calanques.

Les « référents FFVL » désignés pour chacun des parcs restent fortement mobilisés.

Je remercie les cadres fédéraux, le secrétariat et tous les bénévoles pour leur implication et leur motivation dans la vie des sites.

Rappelons-nous la réplique du film les Intouchables, tourné aux Saisies, dans lequel le parapente est évoqué : « **Pas de site, pas de vol libre...** ». (*Vous aviez déjà entendu cette phrase, non ?*).

*Dominique JEAN
Président de la commission*